

GT ELECTIONS

1^{ER} MARS 2022

**Elections professionnelles 2022 :
Présentation des élections test**

Des élections test, pilotées par le secrétariat général sont organisées du 21 au 25 mars 2022 sur un échantillon compris entre 1000 et 1200 électeurs pour le Ministère.

Le nombre d'électeurs qui participeront à ces élections test est de 891 électeurs pour la DGFIP.

L'objectif de ces élections test est de valider le système de vote électronique (SVE) en fonctionnement réel et de bout en bout, sur un échantillon de BVE et de scrutins choisis au niveau de chaque direction des MEF, en impliquant tous les types d'acteurs de l'opération.

I- Les acteurs des élections test :

1- Échantillon d'électeurs :

Pour être au plus près de la réalité, tous les votes réalisés durant ces élections tests le seront par des électeurs réels sur les scrutins retenus.

En revanche, les candidatures seront fictives sur les scrutins retenus (OS1, OS2...), comme en 2018.

Pour la DGFIP, participeront à ces élections test :

- 239 agents de la DDFiP de l'Oise
- 157 agents du SDNC
- 329 agents de la DDFiP du Val-de-Marne
- 37 agents du bureau RH-1A et 129 représentants du personnel désignés par les organisations syndicales. En effet, les organisations syndicales participeront activement à ces élections test et ont désigné des représentants du personnel qui feront partie des électeurs.

Tous les délégués de liste titulaires et suppléants seront également électeurs.

2- Équipes électorales

- au niveau local, pour chaque BVE : président, secrétaire, délégués de liste représentant les organisations syndicales ;

- pour le BVEC : président, secrétaire, délégués de liste représentant les organisations syndicales.

3- Assistance Utilisateurs

En 2022, une plateforme dédiée sera mise en place pour l'assistance. Elle sera assurée par le prestataire e-vote (nouveau par rapport à 2018 où l'assistance technique de niveau 2 était assurée par l'ESI Versailles).

4- Expert indépendant

Ces élections test seront suivies par un expert indépendant qui élaborera un rapport de synthèse sur leur déroulement.

II- Les scrutins proposés pour la DGFiP :

Les électeurs voteront pour les scrutins suivants :

- 3 scrutins nationaux

- CSAR : Comité social d'administration de réseau ;
- CAP A à laquelle voteront les agents de catégorie A, d'inspecteur à AFiPA (hormis les AGFiP-AfiP qui voteront à la CAPM) ;
- CAP B à laquelle voteront les agents de la catégorie B regroupant les corps des géomètres cadastrés et des contrôleurs.

- 1 scrutin au niveau local : le comité social d'administration local (CSAL)

Comme en 2018, chacune des 11 OS nationales assurera le rôle de délégué de liste pour les scrutins nationaux et feront partie du BVEC.

Au niveau local, les représentants du personnel feront partie du BVE en qualité de délégués de liste pour le CSAL.

Ces élections test seront réalisées en testant le projet de BVEC unique.

III- Le calendrier des élections test (cf. calendrier en annexe) :

- Une formation sera assurée en distanciel en raison du contexte sanitaire (le 15 ou le 17 mars) sur le modèle de 2018 (formation SVE et réglementaire).

- L'ouverture du portail est prévue le lundi 21 mars et la période de vote est prévue du mercredi 23 au matin au vendredi 25 en fin de matinée.

Le dépouillement sera effectué le vendredi 25 mars après midi, à l'occasion de la cérémonie de dépouillement.

Les membres des BVE se réuniront également au niveau local dans le cadre de la cérémonie de dépouillement.

Les agents participant en tant qu'électeurs recevront une information sur le déroulement du scrutin.

Annexe

Calendrier des opérations de vote pour les élections à blanc

